



**CIPCRE**

Cercle International  
pour la Promotion  
de la Création



**SNJP**

Service National  
Justice et Paix



**CEPCA**

Conseil des Eglises  
Protestantes  
du Cameroun



**SeP**

Service œcuménique  
pour la Paix



**CSIC**

Conseil Supérieur  
Islamique  
du Cameroun



Forum  
Cameroun



**ALVF**

Association de Lutte  
contre les Violences  
faites aux Femmes



**DMJ**

Dynamique Mondiale  
des Jeunes



**AWA**

African Women's  
Association



**DELICE**  
ONG



## COALITION « PROTEGEONS NOS ENFANTS »

### POINT FOCAL : CIPCRE

*Récépissé de Déclaration N° 003/RDD/F35/BAPP du 4 août 1992  
Arrêté N° 00160/A/MINATD/DAP/SDLP/SONG du 22 octobre 2008  
portant agrément du CIPCRE au Statut d'ONG*

**B.P. 1256 Bafoussam-Cameroun**  
**Tél : (237) 99 91 10 14 ; Fax : (237) 33 44 66 68 ;**  
**E-mail : [Jean-Blaise.Kenmogne@cipcre.org](mailto:Jean-Blaise.Kenmogne@cipcre.org)**

## Campagne de plaidoyer contre la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle Lancement à Yaoundé du 31 mai au 4 juin 2010

### Convergence des Enfants

#### I - De quoi s'agit-il ?

Sur l'initiative de l'ONG CIPCRE, la **Coalition Protégeons nos Enfants** lance dans la première quinzaine de juin, une campagne de plaidoyer contre la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle. Parmi les activités de lancement de cette campagne, il est prévu la convergence des enfants. Elle consistera à permettre aux enfants, principales victimes de cette traite, de participer à cet événement, non pas comme observateurs ou simples participants, mais comme des véritables acteurs, des co-décideurs des problèmes qui sont les leurs. Car, il n'y a pas de meilleurs défenseurs des droits des enfants que les enfants eux-mêmes (le droit à la protection contre toutes formes de violence – articles 19, 32, 34, 35, 36 et 37 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)). La convergence des enfants permet également aux enfants de mettre en pratique les articles 12, 13, 14 et 15 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) qui promeut notamment le droit de l'enfant à la participation.

#### II - Quand se tiendra la convergence des enfants ?

Le 11 juin 2010. La convergence a été inscrite dans le calendrier national des activités organisées dans le cadre de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain (le 16 juin). C'est pour cette raison qu'elle sera placée sous la coordination technique des Délégations Régionales des Affaires Sociales.

#### III - Où se tiendra la Convergence des enfants ?

Dans les 7 Chefs-lieux des Régions suivantes, sur l'esplanade du Ministère des Affaires Sociales (pour Yaoundé) et des services des Gouverneurs :

N°	Régions	Chefs-lieux	Responsables Activités Post et Péri-Scolaires et contacts	Responsables du MINAS et Contacts	Points Focaux Coalition et contacts
1	Centre	Yaoundé	MINEDUB : Mme Claire Honorine (77 79 43 78)		Solange Bessom : 96 64 9 86 ; 77 78 64 28 <a href="mailto:solangealice@yahoo.fr">solangealice@yahoo.fr</a>
2	Est	Bertoua			Jean Bertin Koguem : 99 43 63 60 apcre_2003@yahoo.fr
3	Extrême-nord	Maroua	MINEDUB Nzenkmo : 99 72 65 16		Pasteur Samuel Hetek : 77 79 31 57 ; 79 81 85 35 <a href="mailto:racedcameroun@yahoo.fr">racedcameroun@yahoo.fr</a>
4	Littoral	Douala	Pola : 77 62 38 52		Lucie Pochangou : 99 97 62 45 <a href="mailto:luciepoch2@yahoo.fr">luciepoch2@yahoo.fr</a>
5	Nord-ouest	Bamenda	Olivier : 99 04 36 36		Laura Anyola : 96 40 74 79 77 67 74 07 <a href="mailto:lauranyola@yahoo.com">lauranyola@yahoo.com</a>
6	Ouest	Bafoussam	Paul Marie Nuekeme : 96 41 33 94		Mathieu Foka : 99 68 95 10 <a href="mailto:mathieu.foka@cipcre.org">mathieu.foka@cipcre.org</a>
7	Sud	Ebolowa			Sa Majesté Effa 96 64 45 47 ; 22 03 1 12 <a href="mailto:reneeffa@yahoo.fr">reneeffa@yahoo.fr</a>

#### IV - Qui seront les acteurs de la Convergence ?

##### 1. Les enfants ;

Il s'agit de 300 enfants âgés entre 8 et 16 ans, dont 150 filles et 150 garçons. 30 Députés Juniors (15 filles et 15 garçons feront partie des 300 enfants retenus). Ces enfants seront choisis dans les établissements (primaires ou secondaires, publics ou privés) situés non loin de la Place choisie pour accueillir l'évènement. Ceci pour leur éviter les déplacements sur de longues distances et assurer ainsi leur sécurité.

##### 2. Les encadreurs des enfants ;

Il s'agit des enseignants des établissements scolaires dans lesquels les enfants auront été retenus. Ils seront au nombre de 6 (3 hommes et 3 femmes), soit un encadreur pour 50 enfants. Ils veilleront à la sécurité des enfants dès leur arrivée à l'école, pendant leur déplacement vers la place de l'évènement et s'assureront que les enfants sont rentrés dans leurs familles respectives.

##### 3. Les responsables des APPS des Délégations Régionales des Enseignements Secondaires et de l'Education de Base des 7 Régions retenues pour la Convergence (confère tableau ci-dessus).

Ceux-ci sont chargés, après concertation, d'identifier 270 enfants (135 garçons et 135 filles). Il peut arriver que seul le MINEDUB ou le MINESEC fournisse la totalité des enfants attendus. Il peut également arriver qu'un seul établissement scolaire fournisse la totalité des enfants. Les responsables d'APPS sont tenus de veiller personnellement au déroulement de toute l'activité (depuis le choix de l'établissement scolaire jusqu'à la fin des cérémonies).

#### 4. Le responsable des Affaires Sociales.

Il s'agit d'un Cadre désigné par la Délégation Régionale des Affaires Sociales qui aura pour rôle de :

- De rechercher et de retenir 30 Députés Juniors. Ceux-ci devraient remplir les conditions d'âge énoncées plus haut. La promotion n'importe pas. Ils peuvent être issus de la cuvée de l'année 2009 ou des autres années antérieures.
- D'identifier, en concertation avec les responsables des services du Gouverneur et du secteur de l'Education, la place de l'évènement ;
- D'organiser, en concertation avec le Point Focal de la Coalition de la Région (le C.O.S), une rencontre d'explications avec les services du Gouverneur et si possible obtenir un RDV avec le Gouverneur pour une séance de travail avec le Superviseur National de la convergence.

#### 5. Le Point Focal de la Coalition

Il est le/la Président(e) du COS/CSP (CIPCRE) dans la Région retenue pour la Convergence. Il est chargé de l'organisation logistique et matérielle de l'activité.

Il s'agit :

1	Des Tee Shirts (chaque enfant défilant, chaque DJ et chaque encadreur d'enfants ont droit à un tee shirt qu'ils sont obligés de porter pour la cérémonie)
2	Des banderoles (il y en a trois ou quatre installés aux points de départ et d'arrivée de la convergence des enfants)
3	Des frais pour couverture médiatique
4	Des frais pour couverture administrative, primes d'organisation et des frais de transport pour encadreurs
5	Des affiches (sont placardées aux différents points de la ville et surtout elles permettront d'habiller et de colorier la place des cérémonies)
6	Des dépliants (seront distribués dans la ville et surtout aux différents invités qui les liront en attendant le début des cérémonies)
7	Du reportage photo et vidéo
8	De la sonorisation (devrait être installée à la place des cérémonies dès 7heures du matin). L'animation consistera à l'amplification des discours
9	De la gestion des interventions. Ce qui implique une concertation entre le présentateur et le point focal de la convergence
10	Des pancartes (une trentaine de pancartes seront mis à la disposition des enfants). Le superviseur de la convergence, en concertation avec les encadreurs d'enfants identifiera les enfants porteurs des pancartes en tenant compte du gender.
11	Chaque enfant défilant a droit à une pause café composé d'un sandwich et d'un boisson non alcoolisée.
12	Souscription d'une police d'assurance de 10 heures (de 7h00 à 17 h00) pour tous les enfants défilants

### V - Comment s'organisera la convergence ?

#### 1. Programme de la cérémonie (Yaoundé)

- 8 h 00 : Arrivée et installation des enfants dans une des écoles choisies.  
 9 h 00 : Distribution des tee-shirts, des pancartes et des fanions ;  
 9 h 30 : Déplacement des enfants vers le lieu des cérémonies

Déplacement des enfants à partir des établissements scolaires, non loin de la place des cérémonies. Ils se déplacent donc vers les services du Ministre des Affaires Sociales. Ils sont alignés les uns derrière les autres en formant une ligne de quatre enfants. Les DJ ouvrent les rangs arborant leurs écharpes d'honorables. Les autres enfants les suivent, transportant les pancartes et les fanions. C'est ce mouvement qui justifie le terme « convergence des enfants ». Les enfants se déplacent (ils convergent) donc à la rencontre du destinataire de leur message et c'est le début de la cérémonie.

- 10 h 00 : Arrivée des enfants sur l'esplanade du MINAS, Accueil par Madame le Ministre des Affaires Sociales entourée des ses collaborateurs ;
- 10 h 10 : Début des cérémonies :
- Exécution de l'hymne national ;
- 10 h 15 : Mot de bienvenue du Porte Parole de la Coalition ;**
- 10 h 25 : Message des enfants à Madame le Ministre des Affaires Sociales ;
- 10 h 35 : Discours de Madame le Ministre des Affaires Sociales ;
- 10 h 45 : Photo de famille ;
- 11 h 00 : Fin de la cérémonie (Retour des enfants à l'école, toujours en rang et dans le même ordre qu'à l'aller)
- 11 h 30 : Distribution des rafraichissants
- 12 h 00 : Dislocation

## 2. Programme de la cérémonie (les autres chefs-lieux de régions)

- 8 h 00 : Arrivée et installation des enfants dans une des écoles choisies.
- 9 h 00 : Distribution des tee-shirts, des pancartes et des fanions ;
- 9 h 30 : Déplacement des enfants vers le lieu des cérémonies

Déplacement des enfants à partir des établissements scolaires, non loin de la place des cérémonies. Ils se déplacent donc vers les services du Gouverneur. Ils sont alignés les uns derrière les autres en formant une ligne de quatre enfants. Les DJ ouvrent les rangs arborant leurs écharpes d'honorables. Les autres enfants les suivent, transportant les pancartes et les fanions. C'est ce mouvement qui justifie le terme « convergence des enfants ». Les enfants se déplacent (ils convergent) donc à la rencontre du destinataire de leur message et c'est le début de la cérémonie.

- 10 h 00 : Arrivée des enfants et accueil par Monsieur le Gouverneur de Région entouré des ses principaux collaborateurs ;
- 10 h 10 : Début des cérémonies :
- Exécution de l'hymne national ;
- 10 h 15 : Mot de bienvenue du Point Focal de la Coalition ;**
- 10 h 25 : Message des enfants à Monsieur le Gouverneur de région ;
- 10 h 35 : Discours de Monsieur le Gouverneur de région ;
- 10 h 45 : Photo de famille ;
- 11 h 00 : Fin de la cérémonie (Retour des enfants à l'école, toujours en rang et dans le même ordre qu'à l'aller)
- 11 h 30 : Distribution des rafraichissants
- 12 h 00 : Dislocation

## 3. Programme des rencontres des Points Focaux

Dates probables pour la mission de d'informations et de travail avec les organisateurs de la Convergence	
Dates	Lieux
Lundi le 24 mai	Ebolowa
Mercredi le 26 mai	Bafoussam
Jeudi le 27 mai	Bamenda
Lundi le 31 mai	Bertoua
Lundi le 7 juin	Douala

**Gabriel Siakeu,**  
**Superviseur Général de la Convergence des Enfants**  
**77 87 13 45 ; 97 21 76 76 ; 22 64 15 94 ; [gsiakeu@yahoo.fr](mailto:gsiakeu@yahoo.fr)**